



## Conseil économique et social

Distr. générale  
4 mai 2018

Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Conférence des ministres africains des finances,**  
**de la planification et du développement économique**  
Cinquante-et-unième session

Addis-Abeba, 14 et 15 mai 2018

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

**Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour**  
**et du programme de travail**

### Projet d'ordre du jour annoté

#### 1. Ouverture de la session

La réunion ministérielle s'ouvrira le lundi 14 mai 2018 à 8 h 15 et sera marquée par les déclarations de bienvenue de la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et du Président du Bureau sortant de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. En outre, le Président de l'Union africaine et le Gouverneur de la Banque centrale d'Irlande feront des déclarations. Le Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie prononcera l'allocution d'ouverture officielle, après quoi il y aura une photo de groupe.

La séance d'ouverture sera animée par le Président-Directeur général de Mark Eddo Media.

#### 2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

##### Documents

Ordre du jour provisoire : E/ECA/CM/51/1

Programme de travail provisoire E/ECA/CM/51/INF/1

La composition du nouveau Bureau de la Conférence sera annoncée à l'issue de consultations entre les chefs de délégation. Le Bureau se composera de cinq membres – un président, trois vice-présidents et un rapporteur – élus conformément au principe de la représentation géographique équitable. La répartition géographique des membres du Bureau élus lors des précédentes sessions figure en annexe au présent document. Le nouveau Président fera une brève déclaration et dirigera les débats jusqu'à la fin de la réunion. La Conférence des ministres sera invitée à examiner et à adopter les projets d'ordre du jour et de programme de travail, avec les modifications qu'il sera éventuellement jugé nécessaire d'y apporter.

---

\* E/ECA/CM/51/1.

**3. Débat d'orientation ministériel de haut niveau sur le thème de la cinquante et unième session : « La Zone de libre-échange continentale africaine : créer une marge d'action budgétaire en faveur de l'emploi et de la diversification économique »**

**Document**

E/ECA/COE/37/13

Le secrétariat fera un bref exposé pour présenter le thème de la cinquante et unième session, en s'appuyant sur la note conceptuelle, qui expose les arguments économiques et développementaux en faveur, d'une part, de la zone de libre-échange continentale africaine et, d'autre part, de l'importance de la ratification et de la mise en œuvre de l'accord y relatif. Cette note contient également une analyse de l'importance de la zone de libre-échange en tant que moyen d'assurer la viabilité budgétaire et un examen des mesures d'accompagnement qui pourraient être utilisées pour élargir la marge d'action budgétaire aux fins de la création d'emplois et de la diversification économique. La présentation sera suivie d'un débat général.

Les débats seront axés sur le document de synthèse relatif au thème de la session, ainsi que sur les recommandations du Comité d'experts se rapportant audit thème.

**4. Tables rondes de haut niveau**

**Document**

E/ECA/COE/37/13

Trois tables rondes de haut niveau seront organisées en vue de débattre du thème de la session. Elles donneront à des ministres et à des experts éminents venant d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé l'occasion de procéder à un échange de vues sur les questions d'actualité ci-après, qui se rapportent au thème de la session :

- a) Table ronde 1 : Zone de libre-échange continentale africaine : transformer l'Afrique ;
- b) Table ronde 2 : Zone de libre-échange continentale africaine : marge d'action budgétaire et viabilité financière pour l'Afrique ;
- c) Table ronde 3 : Le secteur privé et la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine.

**5. Présentation du cadre stratégique révisé pour 2018-2019**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Secrétaire exécutive de la CEA présentera à la Conférence des ministres, pour examen et adoption, les grandes lignes du cadre stratégique révisé pour 2018-2019.

**6. Examen des recommandations et adoption des projets de résolution**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Président du Comité d'experts présentera à la Conférence des ministres, pour examen et adoption, les principales conclusions et recommandations ainsi que les projets de résolution du Comité.

**7. Examen et adoption du projet de déclaration ministérielle**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence souhaitera peut-être examiner et adopter le texte du projet de déclaration ministérielle, qui énonce les vues des ministres sur le thème de la session et sur d'autres questions de politique générale et d'ordre opérationnel.

**8. Questions diverses**

La Conférence des ministres souhaitera peut-être examiner toute autre question qui aura été portée à son attention.

**9. Clôture de la session**

La Secrétaire exécutive de la CEA fera une brève déclaration de clôture. Le Président de la Conférence des ministres reviendra sur les principaux résultats de la Conférence avant de déclarer la réunion close.

## Annexe

## Membres du Bureau de la Commission

<i>Année</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Deuxième Vice-Président</i>	<i>Troisième Vice-Président</i>	<i>Rapporteur</i>
2007	Éthiopie	Swaziland	Cameroun	Tunisie (Afrique du Nord)	Libéria (Afrique de l'Ouest)
2008	Éthiopie	Tchad	Algérie	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Swaziland (Afrique australe)
2009	Égypte	Tchad	Zimbabwe	Bénin (Afrique de l'Ouest)	Kenya (Afrique de l'Est)
2010	Malawi (Afrique australe)	Sierra Leone (Afrique de l'Ouest)	Rwanda (Afrique de l'Est)	Cameroun (Afrique centrale)	Maroc (Afrique du Nord)
2011	Guinée (Afrique de l'Ouest)	Rwanda (Afrique de l'Est)	République centrafricaine (Afrique centrale)	Mauritanie (Afrique du Nord)	Malawi (Afrique australe)
2012	Gabon (Afrique centrale)	Libye (Afrique du Nord)	Swaziland (Afrique australe)	Érythrée (Afrique de l'Est)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)
2013	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique centrale
2014	Nigéria (Afrique de l'Ouest)	Mauritanie (Afrique du Nord)	Malawi (Afrique australe)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	République-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)
2015	République-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)	Égypte (Afrique du Nord)	Gabon (Afrique centrale)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Guinée (Afrique de l'Ouest)
2016	Afrique du Sud (Afrique australe)	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Algérie (Afrique du Nord)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Ouganda (Afrique de l'Est)
2017	Sénégal (Afrique de l'Ouest)	Afrique du Nord (pas de candidats)	Tchad (Afrique centrale)	Kenya (Afrique de l'Est)	Afrique du Sud (Afrique australe)
<b>Composition proposée pour 2018</b>					
<i>Poste</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Deuxième Vice-Président</i>	<i>Troisième Vice-Président</i>	<i>Rapporteur</i>
Région	Afrique du Nord	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique australe	Afrique de l'Ouest